

SEPTIC : Gestion durable du stock de SEiches Golfe/Belle ile : mise en place de supports de PonTe artiflCiels

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Europe - FEAMP - DLAL

Axes :

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action :

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement et Investissement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : CDPMEM 56

N° SIRET : 53927446400012

Forme juridique : Association

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 9.00

Montant du budget Annuel en k€ : 790445.00

Secteur activité :

Objet :

Representant de la structure demandeuse : Olivier Le Nezet, Président

Representant technique du projet : Céline D'HARDIVILLÉ, Chargée de mission, cdhardville@bretagne-peches.org

Adresse postale : 13 boulevard Louis Nail 56100 Lorient

Adresse électronique : cdpmem56@bretagne-peches.org

Tel : 02.97.37.01.91

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

La seiche (*Sepia officinalis*) est un animal avec une aire de répartition large : elle est présente sur toutes les côtes

françaises et au-delà. Cependant Le Goff en 1991 a montré que les stocks de seiches sont des stocks locaux avec très peu d'échanges entre stocks voisins. Ainsi il existe un stock se reproduisant dans le Golfe du Morbihan et passant l'hiver au large de Belle-Ile. Différents métiers se partagent cette ressource : les chalutiers de l'été jusqu'en hiver, les fileyeurs en fin d'hiver et les caseyeurs pendant la période de reproduction au printemps. Cette pêche constitue pour tous ces pêcheurs une part importante de leur chiffre d'affaire. Du fait de sa courte durée de vie (1 à 2 ans), la seiche est une espèce dont la biomasse peut varier de façon très importante d'une année sur l'autre : de mauvaises conditions environnementales lors des éclosions (pollutions, température, ...) entraînent systématiquement une diminution de la ressource dès l'année suivante. Cependant depuis plusieurs années, les stocks ne se portent pas bien. Les adultes sont peu nombreux et arrivent plus tard ce qui signifie moins d'œufs et des éclosions plus hasardeuses. Ces deux dernières années la pêche a été quasiment nulle et il devient urgent d'intervenir sur ce stock.

En 2010, le CLPMEM Auray Vannes avait fait des expériences pour améliorer la gestion de la seiche avec notamment le test de supports artificiels de ponte : des grilles métal sur lesquelles étaient fixés des bouts flottants mimant des feuilles de zostères. Pour plus de facilité, après avoir choisi le bout, sa longueur et sa couleur, le CLPMEM avait disposé ces supports dans des zones déjà fréquentées pour la ponte des seiches. Aujourd'hui le CDPMEM du Morbihan voudrait tester ces supports dans des zones où les seiches ne trouvent pas de support de ponte et n'ont donc pas l'habitude de s'arrêter pour pondre. L'objectif est de valider la conception des supports de ponte et de développer de nouvelles zones de ponte, augmentant ainsi la possibilité pour les seiches de pondre. Cela devrait permettre de maximiser le nombre d'œufs arrivant à terme et donc de redynamiser un stock en mauvaise santé.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

Conscients que chaque action sur une partie du cycle de vie de la seiche aura des répercussions sur leur stock, les pêcheurs du Morbihan aimeraient relancer à plus grande échelle une expérience menée en 2010 : la pose de supports artificiels de ponte. Ils espèrent par cette action augmenter la surface de supports avant que les adultes ne soient pêchés et donc augmenter le nombre d'œufs viables. L'objectif final du projet est de voir se généraliser la pose de supports artificiels de ponte par les pêcheurs afin de redynamiser le stock de seiches du Golfe du Morbihan/Belle Ile. Cela permettrait de redonner aux pêcheurs qui peuvent être très dépendants de cette ressource une meilleure lisibilité sur l'avenir.

3 - Présentation resumée du projet

Les seiches pondent en majorité sur les herbiers de zostères, très présents dans le Golfe du Morbihan. En 2010, quatre supports artificiels mimant les herbiers (mis au point par Blanc en 1995) avaient été disposés dans le Golfe du Morbihan, zone de ponte traditionnelle. Cette expérience avait apporté des résultats positifs en termes de nombre d'œufs accrochés à ces supports. Fort de cette expérience, le CDPMEM du Morbihan désire multiplier ces supports artificiels et les disposer dans des endroits où les seiches ne trouvent que peu voire pas de supports naturels. Le CDPMEM veut vérifier que quel que soit le lieu choisi, les supports sont efficaces et surtout que l'augmentation de la surface de ponte permet d'augmenter le nombre de juvéniles et donc d'augmenter la quantité de seiches adultes dès l'année suivante. Pour cela le CDPM fera un suivi de la couverture en œufs de ces supports ainsi qu'un suivi de la pêcherie via le système de télédéclaration Telecapêche. Ces actions permettront de mesurer l'efficacité du dispositif.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Auray, Belz, Brech, Camors, Carnac, Crach, Erdeven, Étel, Hoedic, Île-d'Houat, Landaul, Landévant, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Plumergat, Pluneret, Pluvigner, Quiberon, Saint-Philibert, Saint-Pierre-Quiberon, La Trinité-sur-Mer, Sainte-Anne-d'Auray, Bangor, Locmaria, Le Palais, Sauzon

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique, C.C. de Belle Ile en mer

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Communal, Intercommunal, Départemental, Régional

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Il existe plusieurs indicateurs de résultats :

- le nombre de collecteurs couverts d'œufs
- le nombre d'œufs par collecteur
- les quantités pêchées et sa comparaison entre les 2 années de suivi

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Bibliographie	01/02/2019	2 mois
Fabrication et mise en place des supports de ponte	01/02/2019	4 mois : février/mars 2019 et 2020
Suivi de la pêche	01/02/2019	19 mois
Suivi des pontes	01/03/2019	6 mois par an de mars à août
rapport final et rédaction de plaquettes	01/11/2019	4 mois

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le stock de seiches de Belle Ile est un stock local qui passe l'hiver en Baie de Quiberon et au large de Belle Ile et qui vient se reproduire en grande majorité sur les herbiers de zostère du Golfe du Morbihan. Les supports de ponte seront placés soit au nord de la Baie de Quiberon, soit au large de la presqu'île de Rhuys.

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet vise à renforcer le stock de seiches, à sensibiliser les pêcheurs à la gestion durable et à pérenniser leur activité sur le territoire.

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

Des expériences de ce type ont déjà été réalisées sur le territoire mais il convient aujourd'hui d'améliorer et de multiplier le système et surtout de vérifier son efficacité sur le stock.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

Le stock de seiches de Belle Ile est un bien commun. L'intérêt est collectif puisqu'il concerne l'ensemble des pêcheurs professionnels de seiches mais aussi l'ensemble des habitants des pays d'Auray Vannes.

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le projet est mené par et pour les pêcheurs professionnels.

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Le projet vise à améliorer la ressource en seiches.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Le projet vise à améliorer la viabilité économique des entreprises de pêche.

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

A terme, en augmentant la visibilité des entreprises sur l'avenir, le projet permettra a minima de conserver le nombre de

bateaux pratiquant le métier de pêche des seiches.

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Une plaquette résumant les grandes étapes et les résultats du projet sera distribuée. Des articles dans la presse départementale et spécialisée feront la promotion du projet.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA :

Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Achat de matériel (Matériel pour les supports artificiels de ponte, balisage, camera etanche, camera, ...)	10 000.00	19.81
Frais de communication (Impression de plaquettes, ...)	1 000.00	1.98
Frais de personnel (Chargée de mission, ingénierie financière, secrétaire générale)	18 778.00	37.19
Frais de fonctionnement	3 211.79	6.36
Prestation pose et enlèvement des supports	17 500.00	34.66
Total	50 489.79	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	20 195.91	40.00
Europe - FEAMP - DLAL	20 195.92	40.00
Autofinancement privé	10 097.96	20.00
Total	50 489.79	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 04/12/2018

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 20 195.91 EUR

Fond mobilisé Region : 20 195.91 EUR

Explication / Commentaires :

La présentation orale par le Comité des pêches permet de répondre à un certain nombre d'interrogations des membres de la CML :

- le nombre de bateaux pratiquant cette pêche aujourd'hui n'est pas connu car il n'y pas de licence « seiche ». Mais l'objectif du projet est bien de tendre vers une meilleure connaissance de la pêche et du stock donc l'objectif est aussi de mettre en place un suivi de la pêcherie avec un système télé déclaration des captures. Le projet va donc découler sur des perspectives structurantes pour la filière.
- La période de pêche opérée par les professionnels s'étalent sur l'année : différents métiers interviennent à différents moments du cycle de vie de la seiche. Les seiches pondent 3 fois avec des intervalles de 8-10 jours entre chaque ponte. Lorsqu'elles ont pondu, elles meurent (durée de vie maximum : 2 ans).
- La pose des supports de ponte se fera au sud de la presqu'île de Rhuy, à ½ mille des cotes sur une ligne parallèle au trait de côte. Les supports seront posés en février et retirés en août.
- La mesure des résultats et l'évaluation se feront via le suivi de deux indicateurs : nombre d'œufs sur les supports et taux de couverture, suivi de la pêcherie.

Les membres de la CML soulignent l'intérêt du projet qui vise à sensibiliser et responsabiliser les professionnels à la gestion des stocks.

Deux conditions sont émises :

- une communication publique des résultats avec un élargissement du public cible de la plaquette de sensibilisation prévue (qu'elle puisse être adressée aux pêcheurs de loisir également)
- un engagement à bien retirer les supports à la fin de l'expérimentation

Avis favorable à l'unanimité. 8 critères sur 8 atteints.